

LOIRE ATLANTIQUE

les nouvelles

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français

N° 615 - 26 JANVIER 1995 - Prix 2,50 F

Quel espace

L'actualité ne cesse de mettre au devant de la scène les questions de la vie des gens, les problèmes de société, la place de l'homme ou du rôle de l'argent.

Prenons quelques exemples, tel le procès de la tragédie de Furiani et la place de l'argent dans ce drame ou bien la situation née de la décision du Vatican à propos de Monseigneur Gaillot et l'émotion de tous ces gens de confessions différentes, d'opinions opposées à propos du rôle et de la place de l'homme dans la société.

La récente et terrible catastrophe de Kobé nous éclaire également dans cette opposition entre l'homme et l'argent à l'instar du patronat Nippon qui déjà s'exclame sur les super profits qu'engendreront la reconstruction de cette région après ceux réalisés dans des constructions qui ne répondaient pas aux risques sismiques.

Si depuis longtemps déjà le Parti Communiste Français défend ces idées, il est certain aujourd'hui qu'elles rencontrent dans l'opinion publique un nouvel écho. Quelque chose est bien en train de bouger.

L'Humanité dans son édition du 23 janvier faisait état d'un sondage réalisé par l'IFOP qui confirme bien cette réflexion.

Selon ce sondage, 45 % des Français souhaitent une remontée de l'influence du Parti Communiste et 33 % pourraient envisager de voter pour Robert Hue lors des prochaines échéances électorales.

Toujours selon ce sondage 65 % des personnes interrogées pensent qu'il est souhaitable d'augmenter les salaires de 1 000 F et une sur deux souhaite la suppression de la CSG et son remplacement par une taxe sur les revenus financiers.

Quel espace nouveau nous offre ce sondage, quelles perspectives de débat, de rencontre, de dialogue et d'échange avec les gens afin qu'ils transforment leur intention de vote en vote pour le candidat du Parti Communiste le 23 avril prochain.

Car, la question qui nous est posée, que l'on soit communiste ou pas, est bien celle-ci : « Comment allons-nous gagner tous ces votes communistes en puissance ! ».

Ramenons cette enquête à chacun de nous, dans notre entreprise, c'est bien un salarié sur trois donc un de nos collègues sur trois qui est dans cet état d'esprit, dans notre quartier, dans notre immeuble, c'est bien un voisin sur trois qui peut être porteur du vote décisif pour Robert Hue le 23 avril.

L'engagement de chaque communiste va donc être déterminant. Nous savons au regard des précédents scrutins que sans une bataille offensive de proximité, l'évolution possible de l'influence communiste peut ne pas se concrétiser.

C'est bien de nous et de nous d'abord que va dépendre la remontée de l'influence du Parti Communiste que souhaite les gens.

D'ici au 17 mars, jour du Meeting de Robert Hue à Nantes, notre action sur le terrain fertile que représente l'opinion des gens à notre égard et à celle de nos propositions, sera déterminante de la réussite d'un grand Meeting. Proposons sans frilosité autour de nous la vignette, inscrivons nos collègues de travail, nos voisins pour participer à cette grande rencontre. Regardons lucidement ce qui a bougé, ce qui bouge mais aussi tout ce qui peut bouger en faveur du vote communiste le 23 avril.

Yannick CHENEAU
Secrétaire Fédéral

Robert HUE

un candidat porteur de vos aspirations

Deux Français sur trois favorables à ses propositions pour les salaires et les retraites

84 Français sur 100 en accord avec ses propositions pour sauver la Sécu

94 % pour un débat sur le chômage

Source sondage IFOP - l'Humanité



“ Mon but: vous donner plus de force pour vous faire respecter. ”

Robert Hue
Parti communiste français

Robert HUE
sera l'invité de
Michel FIELD
le samedi 4 février
à 19 heures
sur Canal Plus
en clair

SOMMAIRE

La campagne

Trois mesures pour sauver la Sécu
(Pages 2 et 3)

L'IVG a 20 ans

Un droit imposé par les femmes
(Page 4)

Aérospatiale

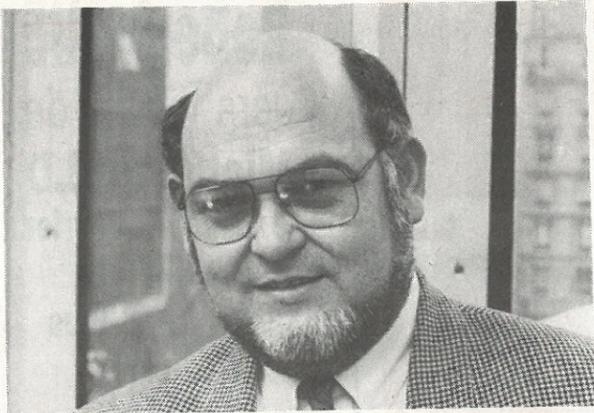
D'autres choix sont possibles
(Page 4)

Quels transports pour l'an 2000

(Pages 5 et 6)

Navale

Daniel Collard à St Nazaire : créer le rapport de force pour remettre en cause l'accord
(Page 7)



ROBERT HUE

Présidentielle

23 avril 1995

la campagne, échos, faits, arguments

Protection sociale Protection sociale Protection sociale

Robert Hue : trois mesures pour sauver la Sécu

La protection sociale ne cesse d'être attaquée. Dernier coup en date : l'allongement d'une de l'âge ouvrant droit à la retraite. Et, de partout, on explique qu'on attend « l'après-présidentielle » pour détruire la Sécurité sociale.

Le gouvernement le cache. Mais vous avez droit à la vérité pour pouvoir juger en connaissance de cause et donner votre avis.

C'est le sens de la lettre suivante que Robert Hue, candidat présenté par le Parti communiste à l'élection présidentielle, vient d'adresser à Edouard Balladur :

Point de vue

Le défi de Robert Hue à Edouard Balladur

« Monsieur le Premier Ministre,

Parce que les Français tiennent avec raison à leur système de protection sociale, vous dites que vous y êtes également attaché. Mais derrière vos paroles, comme derrière celles de M. Chirac et des autres responsables de votre majorité, il y a les actes et il y a les projets en préparation pour après avril 1995.

Vous projetez le démantèlement du système actuel de protection sociale, avec la mise en concurrence de la Sécurité sociale et des assurances privées. M. Chirac, pour sa part, parle de faire entrer « l'esprit d'entreprise » à l'hôpital. Ce sont les mêmes orientations, qu'avec Mme Veil, votre gouvernement s'efforce de mettre en œuvre. Je vous mets au défi de le nier.

« Il faut faire des économies » ne cessent de répéter votre gouvernement et sa majorité. Vous parlez de la nécessité de réduire les déficits publics, conformément au traité de Maastricht. Et vous mettez en avant le déficit de la Sécurité sociale. Je vous mets également au défi de contester qu'une solution simple et humaine existe à ce grave problème : qu'on cesse de culpabiliser les Français en les accusant cyniquement de trop de soigner et qu'on ose enfin prendre pour la protection sociale un peu de cet « argent facile » que les milieux financiers ne cessent d'accumuler. Vous faites le contraire : en augmentant la CSG ou en prenant aux communes ou aux hôpitaux, c'est encore aux salariés, aux chômeurs, aux retraités que vous envisagez de demander de payer davantage pour être moins protégés. Pour ma part je propose d'abolir la CSG et de procéder à une taxation des revenus financiers au même taux que les salaires, ce qui rapporterait 77 milliards.

Je vous ai entendu, à plusieurs reprises, en appeler au débat sur les grandes questions nationales. En voici une, et non des moindres. Car c'est le démantèlement d'un système de solidarité considéré comme un des meilleurs du monde, et qui constitue un élément décisif de la cohésion nationale, que vous préparez. Avec pour conséquence une société plus dure encore, plus inégalitaire.

Le débat, j'y suis pour ma part disposé. En est-il de même pour ce qui vous concerne ? »

Paris, le 9 janvier 1995

LES NOUVEAUX PROJETS DE LA DROITE

« Avec les projets gouvernementaux pour le financement, on aggraverait encore les choses. On parle ainsi de tripler les cotisations maladie des retraités, d'étendre la CSG aux retraités et aux chômeurs non imposables, et de la faire passer pour tous de 2,4 % aujourd'hui à 5 % et même à 7 % ».

Les propositions

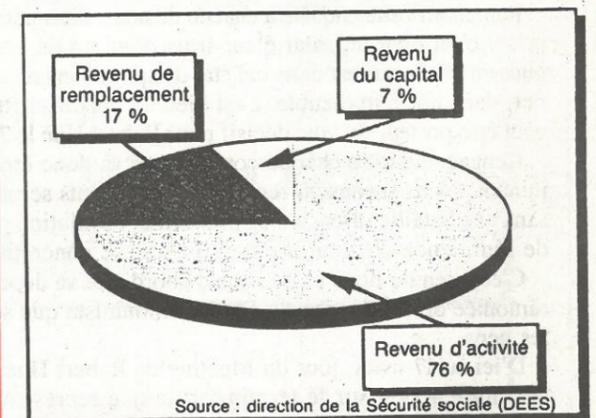
- Remplacer la CSG, cet impôt particulièrement injuste, par la taxation de tous les revenus financiers au même taux que les salaires. Cette mesure rapporterait 77 milliards de francs.

- Mettre en place des moyens réels pour le recouvrement des dettes patronale à la Sécurité sociale.

- Interrompre la pratique d'exonération des entreprises des cotisations sociales qui leur incombent. Au lieu de cela, instaurer une modulation du taux de ces cotisations, encourageant les entreprises à créer, sous le contrôle des salariés, des emplois efficaces, et à relever les salaires. Dans le même temps, cette modulation devrait pénaliser les entreprises qui font de la croissance financière au détriment de la production utile et de l'emploi en réduisant la masse salariale.

La proposition de relever de 1.000 francs tous les salaires inférieurs à 15.000 francs par mois comblerait l'intégralité du trou de la Sécu.

La CSG par nature en 1993



En 1993, les recettes de la contribution sociale généralisée provenaient pour l'essentiel du revenu d'activité, dont les salaires, avec 43,9 milliards de francs. Ensuite, ils provenaient des pensions de retraite et allocations de chômage avec 10 milliards et, enfin, la CSG sur les revenus du capital n'a rapporté que 4,1 milliards de francs. Le remplacement de la CSG par la taxation de tous les revenus financiers au même taux que les salaires rapporterait 77 milliards de francs.

LA SANTÉ NE DOIT PAS ETRE TRAITÉE COMME UN LUXE

Robert Hue a dénoncé les menaces qui pèsent sur la Sécu, « cet acquis auquel notre peuple est si légitimement attaché : la Sécurité Sociale » il a notamment déclaré : « Cela fait quinze années que des attaques de plus en plus graves ont lieu contre la Sécurité Sociale. Et, visiblement le gouvernement de M. Balladur pense que l'heure est venue d'en finir avec tout ce qui faisait la force et l'originalité de notre système français de protection sociale ».

Les conséquences de Maastricht

« Au nom des critères de Maastricht, il faudrait, qu'elles qu'en soient les conséquences sociales, tailler dans les dépenses. Cela va de l'utilisation de la justice pour fermer les hôpitaux et cliniques jugés « excédentaires » aux

menaces contre les médecins qui refuseraient de restreindre suffisamment les soins.

Il est même envisagé de mettre en concurrence la Sécurité Sociale avec les assurances privées. Ces dernières sélectionne-

raient les clients riches et tenter d'une Sécurité Sociale au rabais ou même, de l'aide sociale ».

La droite veut étendre la CSG aux chômeurs et retraités non imposables

Nicolas Sarkozy, Simone Veil qui tous deux soutiennent la candidature d'Edouard Balladur, se prononcent pour un élargissement de l'assiette de la CSG. En clair cela veut dire que retraités et chômeurs non imposables seraient concernés. La nouvelle assiette s'étendra même aux différentes aides perçues au titre de situations particulièrement difficiles : allocations familiales, indemnités journalières des malades accidentés du travail et congés maternité. Et a notamment souligné Robert Hue : « Le pire, c'est que le but avancé de cet avalanche de mauvais coups, c'est tout simplement de faire de nouveau

cadeau aux patrons en les exonérant de cotisations. Le chiffre est précis : 175 milliards ! »

« Il faut dire NON, résolument NON ! Le progrès social n'est pas un « luxe » dont il faudrait se passer quand l'économie va mal. La Sécurité Sociale n'est pas une « charge » à réduire, mais la garantie d'une vie plus épanouie dans une société moins brutale et plus solidaire, et un atout pour l'avenir. Car pour sortir le pays de la crise, je dis qu'il faut construire sur du solide, c'est-à-dire sur le développement des capacités humaines et non sur leur mutilation, comme c'est le cas aujourd'hui ».

Les moyens existent

« C'est donc clair, selon moi, les moyens existent, les trois mesures proposées le montrent, il est possible de redonner tout son souffle et toute sa portée à notre système de Sécurité sociale que le

monde nous envie et que les tenants du système de « l'argent roi » s'acharnent aujourd'hui à détruire ». C'est une question de démocratie ; un enjeu de civilisation.



ROBERT HUE A 7/7

Vous avez été 5 millions à voir et entendre le candidat communiste pendant 50 minutes.

Vous avez été 5 millions, enfin pour être

précis, d'après l'audimat 4 939 200 à regarder et écouter un candidat à l'élection présidentielle, non seulement parler de vos problèmes, de vos

interrogations, mais surtout, proposer à chaque fois des solutions réalistes, des solutions à débattre, des solutions qui correspondent à vos attentes.

Repères

94 % de français se prononcent pour un débat sur le chômage.

89 % de français se prononcent pour le maintien du SMIC.

Phrases clés

- « Il faut oser s'attaquer à l'argent : je propose qu'il soit orienté autrement ».
- « Sur la protection sociale, M. Balladur ne dit pas la vérité. Il veut, notamment étendre le nombre de personnes concernées par cet impôt qu'est la CSG. Je propose de la supprimer. Je le mets au défi de nier qu'il veut démanteler la Sécurité sociale après l'élection présidentielle ».
- « Il faut imposer que les patrons payent les cotisations sociales au même niveau que les salariés : cela représenterait 77 milliards de francs ».
- « Je veux porter la colère des gens. Je suis aussi force de propositions pour l'avenir : ma candidature peut être un moment pour faire avancer la possibilité d'une alternative de gauche en montrant pourquoi cela n'a pas marché en 1981 ».
- « Les Français ont besoin d'un Parti communiste



plus fort. J'ai beaucoup d'ambition pour les communistes ».

• « La gauche peut être présente au second tour ».

Robert Hue



Candidat
du Parti
communiste
à l'élection
présidentielle

MEETING
VENDREDI 17 MARS 20 h 30

Palais des Sports de Beauilleu

NANTES



Fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français

BRÈVES

Des étrennes exceptionnelles

Nicolas SARKOZY, ministre du budget et porte parole du premier ministre candidat propose de ramener de 40 % à 25 % la taxe sur les parts successorales supérieures à 11,2 millions de francs. Des étrennes exceptionnelles pour les détenteurs de gros patrimoines et un nouveau train d'allègement pour les entreprises versant de bas salaires. Celles-ci seraient totalement exonérées de cotisations d'allocations familiales pour les salaires compris entre 6 611 F et 7 212 F, et bénéficieraient d'un taux réduit de 5,4 % à 2,7 % pour les salaires compris entre 7 212 F et 7 313 F.

Un nouveau cadeau qui inciterait encore plus les employeurs à faire pression sur les salaires et contribuera également à creuser un peu plus le « trou » des régimes sociaux... au nom duquel l'Etat s'apprête à relever la CSG.

Le travail précaire, partiel, limité se propage car cette forme d'embauche est accompagnée d'exonérations importantes de charges. Ces exonérations pourraient atteindre pour l'ensemble du pays environ 4,8 milliards de francs en 1994 et 1995. Il est nécessaire de moduler le taux des cotisations en encourageant à la création de véritables emplois et de pénaliser fortement les entreprises qui préfèrent la croissance financière à la production utile en réduisant l'emploi.

Un peu plus de 20 milliards de francs. Tel est le montant des dettes patronales vis-à-vis de la Sécurité sociale. Ce chiffre, en progression constante d'année en année, est révélateur de la fraude patronale. Il montre aussi le poids de la crise puisqu'il inclut les sommes dues par des patrons qui ont été mis en faillite et ne peuvent plus payer leurs dettes. Il faut donc des moyens supplémentaires pour obliger le patronat à payer ses cotisations à temps.

L'I.V.G. a 20 ans. Un droit imposé par les femmes elles-mêmes

La loi sur l'avortement se heurte encore à des oppositions farouches, lorsqu'elle n'est pas violemment attaquée comme ce fut le cas à Nantes au Centre I.V.G. de l'Hôpital St Jacques le 6 Décembre dernier, un commando de fanatiques de 22 personnes a occupé ce centre, l'empêchant de mener à bien sa mission. Nous n'en sommes pas encore, heureusement dans la même situation qu'aux Etats-Unis où en 1993, 3 médecins étaient assassinés. Plus récemment un jeune fanatique a ouvert le feu dans deux cliniques de Booklin, près de Boston, tuant deux femmes.

Les conservateurs n'ont jamais accepté cette avancée

Mais notre pays a aussi ses émules de l'anti I.V.G., car l'attaque du centre de Nantes intervient après plus d'une cinquantaine d'actions similaires contre des cliniques ou hôpitaux, dont quatorze après la loi de Janvier 1993, punissant l'entrave à l'interruption de grossesse. Si des procès peuvent enfin avoir lieu, il s'agit de rester vigilants.

Tout d'abord, ces procès ne doivent pas devenir des tribunes pour des partisans d'un « retour à l'ordre moral » digne des pires temps de Vichy, Ces commandos qui attaquent les centres sont liés à l'extrême-droite, témoin la prise de position du Front National à Nantes qui « soutenaient l'action courageuse » du commando. Ils sont également soutenus par les courants les plus réactionnaires de la hiérarchie catholique, ces mêmes courants qui ont obtenu « la tête » de Mgr GAILLOT auprès du Vatican parce qu'il avait des positions trop progressistes sur les problèmes de société.

Imposer, garantir, élargir ce droit.

D'où la nécessité de défendre cette loi sur l'I.V.G. malgré ses limites. Les mineures doivent obtenir l'accord des parents, les étrangères doivent résider en France depuis plus de trois mois et enfin il y a toujours le délai de 10 semaines, véritable couperet dans bien des cas et qui oblige encore des milliers de femmes à partir en

Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas. L'objectif est donc d'obtenir la dépénalisation complète de l'I.V.G. Cela n'entraînera pas on ne sait quel abus comme celui de l'avortement comme méthode de contraception. Qui peut croire un instant qu'une femme va avorter par commodité ? 98 % des françaises qui subissent une I.V.G. n'ignorent pas la contraception. C'est donc qu'elle n'est pas toujours appliquée. Des femmes deviennent enceintes parce qu'elles n'ont pu aller voir un médecin ou prendre la pilule. Aujourd'hui, la contraception n'est plus remboursée. On va avoir des avortements pour cause de médecine à deux vitesses. De plus combien, malgré le désir légitime d'enfants, lorsque le mari se retrouve au chômage, se rendent compte qu'ils ne pourront plus assumer un deuxième ou un troisième enfants.

Un droit conquis, aujourd'hui menacé

C'est dans ce contexte que le directeur, les médecins et le personnel du centre I.V.G. ont porté

plainte pour entrave à la liberté du travail et intimidation. Le M.F.P.F. s'est porté partie civile. Le procès aura lieu le 23 Février prochain à 14 h 00. Auparavant, le Comité de vigilance dont fait partie L'U.F.F. organise un débat à la Manufacture des Tabacs le mercredi 8 Février à 20 H 30. Ce débat volontairement organisé avant le procès doit permettre une prise de conscience de tous sur la nécessaire évolution de la loi Veil. Il y aura des témoignages de femmes - qui ont vécu des - avortements avant la loi de 1975 et d'autres qui raconteront comment elles l'ont vécu depuis cette loi.

1975 : Vote de la loi

1975 : un scrutin historique

Ont voté pour la loi :
74 sur 74 PCF
105 sur 106 PS
26 sur 52 centristes
55 sur 174 UDR
17 sur 65 RI
Ont voté contre :
0 sur 74 PCF
0 sur 106 PS
25 sur 52 centristes
106 sur 174 UDR
47 sur 65 RI

L'IVG à Nantes

Nous avons rencontré une animatrice du planning familial qui a répondu très aimablement à nos questions.

NLA : Etes vous satisfaite des moyens mis à la disposition des femmes à Nantes ?

Réponse : Nantes est plutôt avantagé, la loi est bien respectée, le centre d'IVG nantais a été ouvert en 1975 dès le vote de la loi, il a la capacité de répondre favorablement à toutes les demandes, à notre connaissance tous les cas ont résolu mais en plus les responsables font preuve de compréhension et de souplesse.

NLA : Une femme vient vous trouver, à partir de ce moment comment ça se déroule ?

Réponse : Nous avons un dialogue avec la personne, le couple si possible et après cet entretien nous la dirigeons vers le centre, là, l'équipe médicale la prend en charge pour cette intervention qui, si elle est relativement simple sur le plan médical, peut être sur le plan psychologique. Bien sûr, au niveau de l'inter-

vention l'anesthésie peut être locale ou générale, dans ce cas elle nécessite un séjour de courte durée à l'hôpital.

En revanche, le délai de 10 semaines en France, fait que nous rencontrons beaucoup de difficultés avec des femmes qui l'ont dépassé pour des raisons diverses : « diagnostic tardif, erreur du diagnostic, discrétion, volonté d'assumer sa grossesse, cette volonté étant remise en cause par une évolution négative de la situation : physique, matérielle ou morale ! » alors dans ce cas ces femmes partent à l'étranger.

NLA : Quel est le public concerné ?

Réponse : nous estimons qu'une femme sur quatre est concernée, c'est en grande majorité des femmes très démunies qui sont dans des situations de détresse. La tranche d'âge de 20 à 29 ans représente 80 % des cas.

NLA : Quels sont les besoins, l'évolution ?

Réponse : C'est surtout un besoin d'information, d'éducation sexuelle, de prévention, dans des pays

comme le Danemark par exemple où l'éducation sexuelle est dispensée de façon très efficace dès le plus jeune âge, on acquiert une connaissance des moyens et du milieu par exemple visite de pharmacie etc... ainsi les accidents sont plus rares. Sur le plan matériel certaines pilules ne sont plus remboursées, cela contribue à aggraver les problèmes, nous demandons qu'elles le soient à nouveau.

Nous demandons aussi que les délais soient allongés pour mieux répondre à toute cette détresse.

NLA : En conclusion comment voyez-vous l'avenir ?

Réponse : L'avortement reste un problème de santé publique majeur. La situation actuelle, ces commandos qui interviennent, montre que nous devons être très vigilants rien n'est jamais acquis. L'exercice de ce droit, durement conquis par les femmes elles-mêmes, leur a permis d'accéder à la maîtrise de leurs maternités. Elles ont ainsi dans notre pays réussi à se

débarrasser des méthodes barbares qui régnaient. Ce faisant elles ont pris une place à part entière dans la société et peuvent mener à bien leurs projets de vie. Ce droit il serait intolérable qu'il soit remis en cause. Pour nous, pour les femmes, en cette fin de siècle l'IVG c'est avant tout le respect de la femme, de la vie, c'est enfin considérer la femme, le couple, comme des êtres responsables qui ont le droit de choisir leur vie. Bien sûr l'IVG ne peut exister que lié à la prévention, l'éducation, à tous les moyens possibles pour que ce soit toujours le dernier recours pour la femme et de plus en plus pour le couple. C'est en enjeu de société.

Maxime

N'hésitez pas à prendre contact avec le Planning Familial : 16, rue Paul Bellamy, 44000 Nantes, tél 40.20.41.51.

Permanences

Lundi . 9 h-12 h - 14 h-18 h
Mercredi 9 h-12 h - 14 h-18 h
Jeudi . 9 h-12 h - 14 h-18 h
Vendredi 9 h-12 h - 14 h-18 h

17 janvier les salariés de l'Aérospatiale de NANTES et SAINT-NAZAIRE ont débrayé à 90 % pendant une heure à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales des deux sites

Ils ont ainsi manifesté leur opposition aux projets de la direction qui veut leur imposer 19 jours de chômage technique. Ils refusent cette méthode de gestion de la direction.

Non seulement les salariés ne veulent plus de chômage en 95, mais compte tenu du carnet de commandes ils deman-

dent de meilleurs salaires. En dernière minute la direction, devant l'ampleur du mouvement, propose d'ouvrir la négociation (sans fixer de date).

Nous reviendrons plus en détail sur la situation de ces deux sites de notre département dans notre prochain numéro.

Elles étaient 230 dans ce convoi le 24 janvier pour Auschwitz

Marguerite JOUBERT-LERMITE est née à Vallet en 1909, elle est morte à Auschwitz en 1943. Elève de l'école primaire supérieure, elle est reçue à l'école normale en 1926 mais quelques mois après la rentrée, elle s'évanouit à la suite d'une hémoptysie. Elle est soignée au sana de Sainte Fevre où elle reste 2 ans ; c'est là qu'elle fait son évolution politique car elle est en contact avec des communistes.

Elle revient en Loire Atlantique en 1929. On la nomme remplaçante à Saint-Julien-de-Vouvantes, elle a 6 élèves. Elle se consacre passionnément à son métier et l'effectif augmente. Elle vient souvent à Nantes où elle est chargée de diriger les Jeunes Communistes de Loire Atlantique et de Vendée ; pendant toute cette période elle continue

d'écrire de très beaux poèmes publiés par la Nouvelle Revue Française.

Marguerite se marie en 1938 avec un camarade instituteur André LERMITE dont le nom est souvent associé à celui d'Alphonse BRAUD, tous deux instituteurs passionnés de mathématiques, morts à Auschwitz.

En 1933 naît son fils André. En 1941, André Lermite est arrêté et envoyé en Allemagne ; en août 1942, Margot se croit provisoirement à l'abri dans un petit village, Le Boulay ; c'est là que les Allemands viennent l'arrêter alors qu'une forte fièvre la tient alitée et l'empêche de fuir par l'échelle dressée en permanence.

Transférée à La Roche-sur-Yon, elle part en janvier pour Auschwitz. Elle ne reverra jamais son mari et mourra comme lui là-bas.

DINER FRATERNEL

Menu
50 F

de la

SECTION PCF
de SAINT-NAZAIRE

Vendredi 10 Février
à 19 h 30

Centre de
BONNE ANSE

31, chemin de Porcé
St Nazaire



Dessert

avec la participation de Gilles BONTEMPS
membre du Comité National



NANTES :

Quels transports en commun pour l'an 2000

Le 9 décembre, le Conseil du District de l'agglomération nantaise avait à son ordre du jour un nouveau plan d'aménagement des transports publics pour les 10 ans à venir.

Les élus communistes se sont prononcés pour ce plan, soulignant la cohérence de ce projet ainsi que sa nécessité pour l'horizon 2001.

Nous vous présentons dans ce dossier quelques réflexions sur ces questions : qu'en pensent les traminois, les cheminots.

Claude Cosntant, adjoint au maire de Nantes, membre du Conseil du District donne son opinion. Gaston Auffret, secrétaire de l'union locale C.G.T. de Nantes répond à ces questions.

Comme le titraient les journaux locaux à la suite de la conférence de presse de la section de Nantes du Parti Communiste, le oui mais des Communistes à ce plan a le mérite de poser les vraies questions et de mettre en débat les propositions qu'ils formulent.

Quelles améliorations d'ici l'an 2001

- Une troisième ligne de tram entre Beauséjour et le Lion d'Or (route de Vannes - route de Clisson),
- Le prolongement de la première ligne vers Atlantis
- Le prolongement de la deuxième ligne vers Bouguenais (La Neustrie),

- L'ouverture de la voie de chemin de fer aux voyageurs entre Sucé et la gare de Pont Rousseau,

- L'aménagement de nouveaux parkings aux abords du tramway, la réorganisation des correspondances des bus et du tram.

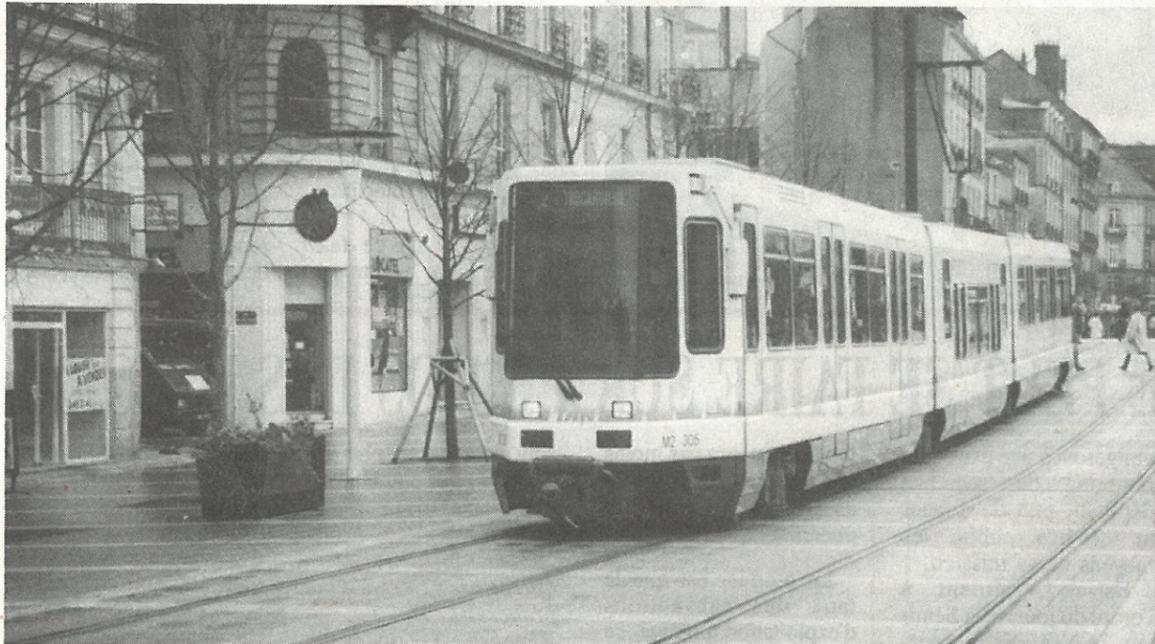
Qui financera ce projet ?

Le coût annoncé du programme est de l'ordre de 1,5 milliard de francs et serait financé pour une grande partie par les taxes locales d'imposition payées par les contribuables.

Le versement transports (versé par les entreprises) ne serait pas augmenté comme la logique le voudrait.

Le désengagement de l'Etat au travers d'une convention entre le district et la S.N.C.F. ferait payé aux contribuables de l'agglomération la réalisation de la partie ferrée Sucé - Pont Rousseau.

Les usagers des transports urbains de l'agglomération nantaise supporteraient par une politique tarifaire le financement de ce plan.

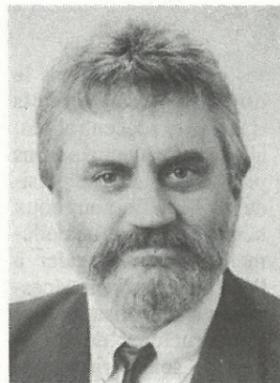


Quelle configuration du service public des transports

Il y a dans la notion de service public, plusieurs notions essentielles :

- La réponse aux besoins des usagers
- La gestion démocratique du service public avec les usagers, les salariés,
- Le rôle et la place qu'on lui attribue dans la société.

Le développement des transports urbains, notamment depuis 1986 n'a pas mis en concordance ces notions avec la réalité dans la gestion, dans le rapport avec l'utilisateur, avec le personnel de l'entreprise. Il y a nécessité de l'intervention des gens pour donner dans l'instant et pour l'avenir un service public des transports répondant à l'attente.



Claude Constant

Le plan d'aménagement des transports collectifs de l'agglomération nantaise à l'horizon 2001 a été adopté à l'unanimité au mois de décembre 1994. Il s'agit là d'un projet ambitieux qui aura un coût pour les contribuables : 1,5 milliard de francs.

Si les élus communistes sont, bien entendu, favorables au développement du service public

des transports, ils ont quelques questions notamment au travers du désengagement de l'Etat, mais également sur le fait que s'il y a amélioration du service pour les habitants, cela n'est pas sans conséquence positive sur la vie économique de notre agglomération.

De ce point de vue, il nous paraît tout-à-fait anormal, s'agissant du Versement Transports, que ce dernier reste à 1,63 %, alors que la loi permettait aux élus du District de le porter à 1,75 %.

Cela représenterait pour une année 35 MF. Et si l'on compare ce chiffre à celui correspondant à l'enveloppe budgétaire comprenant les travaux du R.E.D. (Réseau Express Districale) et la livraison des trois autorails X 2100 pour un montant de 175 MF, il est facile de constater qu'en 5 ans, sans qu'il n'en coûte 1 sou aux contribuables de l'agglomération, on pourrait répondre à ce budget. Il est dommageable que nos partenaires n'aient pas cette volonté politique.

Concernant le désengagement de l'Etat, force est de constater que là encore, au travers d'un conventionnement entre le District et la SNCF, au sujet du R.E.D., ce sont les contribuables de l'agglomération qui vont payer cette réalisation.

Disant cela, nous ne remettons pas en cause ce projet, qui est un bon projet, mais il nous paraît parfaitement scandaleux, s'agissant d'une infrastructure SNCF, que cette dernière ne soit en rien sollicitée financièrement. Les habitants de l'agglomération payant comme tout un chacun des impôts sur leurs revenus, ils paieront une deuxième fois, au travers de ce projet.

D'autres questions sont soulevées. Par exemple, ce dossier laisse apparaître que le Conseil Général serait sollicité. Est-il exact qu'une subvention de 20 millions de francs et qu'une participation de 20 % ou plus des dépenses d'exploitation de la ligne soient prévues ?

Par ailleurs, on nous explique que ni le V.T. ni les impôts districaux n'augmenteraient, on peut dans ces conditions s'inquiéter des tarifs qui seront pratiqués puisque l'on nous parle dans le même temps « d'un réseau reposant bien évidemment sur des critères de rentabilité d'exploitation ».

Pour ce qui concerne la volonté, que nous partageons, de reconstituer le parc autobus, les élus communistes posent avec force la nécessité de faire travailler nos entreprises et singulièrement RENAULT qui est à la fois parfaitement compétent en la matière et où l'on annonce des centaines de suppressions d'emplois.

Voilà quelques questions que nous souhaitons porter en débat dans la population de l'agglomération nantaise.

QUELLES PROPOSITIONS ?

DES COMMUNISTES



LES DANGERS DU DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Effectivement les Communistes et notamment les Cheminots Communistes Nantais, ont à différentes périodes, fait des propositions concrètes et menés des luttes contre les fermetures de liaisons ferroviaires, nécessaire à la vie quotidienne des gens.

Des propositions, style desserte locale sur les axes Est/Ouest et Nord/Sud, utilisant les infrastructures ferroviaires S.N.C.F., nous en avons effectivement déjà débattus, et proposés des solutions dans les deux dernières décennies autour de l'agglomération Nantaise.

Mais dans ces dernières périodes on a assisté malheureusement à des suppressions de lignes, d'arrêt, ou de gares proches de l'agglomération, de la propre volonté de la S.N.C.F. :

- plus soucieuse de rentabiliser un réseau noyau grande ligne et les lignes nouvelles T.G.V., imposé, mais non financé par l'état.

Plutôt que de redéployer les transports régionaux ou d'agglomération qu'elle dit déficitaire.

Mais si la S.N.C.F. recherche auprès des collectivités régionales ou locales, des conventionnements pour rééquilibrer les charges d'infrastructu-

res et de gestion dans le domaine des budgets transports décentralisés, elle est beaucoup moins pressée (le nouveau président M. Bergougnoux nous le prouve actuellement) pour demander à l'état des sommes nécessaires à la réalisation des infrastructures de transport de son territoire (le budget de la route ayant lui augmenté de 18 % dans le prochain budget de l'état), et de permettre à la S.N.C.F., Service Public, de bénéficier d'emprunts à taux réduits pour rééchelonner les dettes, nées du désengagement de l'état.

Ce désengagement financier au niveau national pousse donc la S.N.C.F. à se reporter sur les collectivités régionales ou même, et c'est le cas

pour Nantes, de réaliser une « opération blanche », prise en charge par le district, pour mettre en place une desserte ferroviaire (R.E.D. Sucé/Rezé) nécessaire aux usagers de l'agglomération.

Si les Cheminots voient positivement se mettre en place ce nouveau service, qui ne sera pas sans conséquences sur la vie économique de l'agglomération mais aussi à l'intérieure de l'entreprise, par l'entretien des infrastructures, du matériel roulant, et de l'utilisation d'agent de conduite, ces mêmes Cheminots sont inquiets quant à la gestion, ou ce qu'elle pourrait être, de cet outil, ayant été soigneusement évités dans la réflexion préalable au travers des élus du personnel ou du comité d'établissement.



UN VASTE DEBAT EST NECESSAIRE POUR REpondre AUX PROBLEMES POSES

A l'annonce des décisions du District concernant le plan de développement du réseau des Transports Urbains de l'agglomération nantaise, la réaction des traminois a été favorable.

Favorable, pour 2 raisons majeures :

La première réside dans l'idée que les propositions formulées reprennent en partie celles que nous avons avancées concernant le développement du réseau et notamment sur la ligne Sucé-Pont Rousseau.

La deuxième est en fonction de la concordance entre le développement des transports en commun et des besoins exprimés par la population et les usagers tenant compte des modifications de vie et d'habitat sur la région nantaise.

Mais, car il y a un mais, notre avis n'est pas sans inquiétude ni sans soulever de nouvelles questions.

En effet, les derniers plans de développement de la Sémitan et particulièrement depuis l'arrivée du tramway ne se sont pas concrétisés par un développement de l'entreprise publique qu'est la Sémitan. La ligne directrice suivie par la direction et les pouvoirs publics a entraîné un déficit du réseau bus Sémitan et une entrée en force d'entreprises privées sous l'aspect de l'affrètement et de la sous-traitance.

Prenons quelques chiffres et quelques exemples pour illustrer cette politique.

Sur une étude que nous avons réalisée entre 1986 et 1993, nous constatons la progression (tous moyens de transports confondus) de 10,8 % de kilomètres parcourus, ce qui permet à la direction et aux pouvoirs publics de crier au succès.

Mais quand nous regardons de plus près, nous nous apercevons que cette progression est due presque exclusivement au tramway qui progresse de 96,9 % alors que le réseau bus de La Sémitan ne progresse que de 3 %.

Y aurait-il de ce fait décalage entre le tram et

le bus ! Oui, notamment quand durant la même période la partie réseau bus affrétée a progressé de 18,8 %.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, pour 305 bus Sémitan, les entreprises privées disposent sur le réseau de 107 véhicules soit 1/3 du parc qui parcourt chaque année 2 510 000 km.

Les conséquences d'une telle politique s'avèrent graves pour l'entreprise publique puisque depuis 1987 ou 1991, suivant les modèles, le parc de bus ne cesse de vieillir.

Pour le personnel, les conséquences sont également révélatrices d'une politique qui sanctionne l'entreprise puisque malgré l'accroissement du réseau le nombre de conducteurs n'a pas évolué entre 1986 et 1993, restant à 660 alors que le travail à temps partiel a exactement doublé.

Les Communistes de l'entreprise estiment nécessaire qu'un large débat avec le personnel et les usagers ait lieu sur ces deux questions indissociables :

- le développement du réseau
 - le développement de l'entreprise
- Ils ont des propositions sur lesquelles un large espace de dialogue et de rencontre peut s'ouvrir sur des problèmes concrets.

LE DÉVELOPPEMENT NE PEUT SE FAIRE SUR LE DOS DES USAGERS



Secrétaire de l'Union locale CGT de Nantes.

Question N.L.A. : Quelles sont les principales préoccupations suite à l'annonce du plan du district ?

Réponse : Il faut être attentif aux évolutions car le développement du réseau comme l'expliquent les Traminois, ne signifie pas obligatoirement réponse aux besoins exprimés, notamment dans le rapport bus-tram.

La 3^e ligne de tramway et la voie ferroviaire entre Sucé et Pont Rousseau,

obligeront à une extension importante du réseau bus Sémitan, afin de donner au service public les moyens de sa mission.

Est-ce vraiment à l'ordre du jour de la Sémitan, je n'en suis pas persuadé, il faudra être vigilant.

Questions N.L.A. : En ce qui concerne le financement, qu'en penses-tu ?

Réponse : La Direction de la Sémitan peut se féliciter de sa bonne gestion,

il n'en demeure pas moins des inquiétudes car on assiste à un double phénomène.

Le premier est que le taux des subventions d'exploitation diminue, ce sont des subventions, taxées.

Le deuxième, est que le taux de couverture de l'entreprise augmente, c'est la politique tarifaire pratiquée.

Ce qui implique que ce

sont de plus en plus les usagers qui paient au détriment des pouvoirs publics.

Question : Que proposes-tu ?

Réponse : Le versement transport qui est payé par les entreprises ne va pas être augmenté dans le cadre du développement avant l'horizon 2001, ce qui signifie que ce seront les usagers qui paieront. Nous proposons tout simplement que le versement

transport soit augmenté et d'inverser la tendance de la baisse des subventions d'exploitation, afin d'engager une autre politique tarifaire qui ne soit pas axée comme c'est le cas actuellement sur les CAPTIFS (nom donné par la direction de la Sémitan à tous ceux qui ont l'obligation des transports collectifs, tels les scolaires), mais à des transports qui répondent aux critères et à l'efficacité du service public.

Châteaubriant : 46 ans au service des travailleurs

N'avez crainte, ce n'est pas une nécrologie. Maurice MARCHAND est bien vivant et toujours alerte, malgré ses 73 ans (bientôt) passés dans le pays châteaubriantais.

Il s'agit simplement de son départ « en retraite » de l'Union locale CGT, à laquelle il s'est dévoué durant toutes ces années. Le mardi 17 janvier, la section syndicale CGT des retraités et pré-retraités de la métallurgie organisait une fraternelle réception en son honneur. Quelque 150 retraités femmes et hommes, et des syndicalistes plus jeunes, ont répondu à l'invitation, marquant ainsi la reconnaissance et l'estime qu'ils portent à l'inlassable militant qui sut, toute sa vie, conjuguer intelligemment son activité de responsable syndical et son engagement politique.

C'est ce que souligna Fernand OGER au nom de la section syndicale CGT des retraités : « Maurice fut non seulement un syndicaliste,

mais un militant communiste présent dans tous les combats, au cœur de toutes les luttes pour la justice, pour la paix, la démocratie, l'émancipation de la classe ouvrière. Ainsi, parallèlement à ses activités syndicales, il fut à maintes reprises candidat du PCF tant aux élections cantonales que législatives à Châteaubriant ». Hommage auquel Fernand OGER associa Marguerite, l'épouse de Maurice, pour son efficace soutien dans cet engagement passionné mais pas toujours facile à vivre, on le conçoit.

Lui succédant, Serge ADRY, actuel secrétaire général de l'Union locale CGT, salua l'apport important de son digne prédécesseur à ce poste, et la manière discrète mais efficace qu'il employa pour que les jeunes, en particulier lui-même, prennent la relève.

Modestie, détermination, clairvoyance et efficacité auront marqué ces années de combat opiniâtre depuis sa

jeunesse. Ouvrier chez HUARD pendant la guerre, il participa à l'évasion de dizaines de prisonniers de guerre. Il se soustraira ensuite au STO pour revenir aux Fonderies en 1944. Des ennuis de santé l'obligent alors à un séjour en sanatorium la même année, où il mobilisera les malades pour la défense de leurs droits. Revenu un an plus tard à Châteaubriant, il adhère aux Jeunesses Communistes puis au PCF où il accéda à diverses responsabilités au plan local. Puis commença une bouillante activité syndicale trop longue à détailler, tant chez HUARD qu'à l'UL, combinée adroitement avec son engagement politique, sa contribution active à Tourisme et Travail, au Mouvement de la Paix, à l'Amicale Laïque...

Cinquante années de vie intense et d'expérience que Maurice, n'en doutons pas, saura encore faire partager aux militants plus jeunes.

M. P.

Solidaire du peuple algérien

Pour faire grandir la solidarité avec le peuple algérien, le Parti communiste français a pris l'initiative de la constitution d'un Comité national d'action pour la solidarité avec le peuple algérien auquel 3 responsabilités ont été assignées.

- faire beaucoup mieux entendre en France la voix des démocrates algériens
- obtenir des autorités françaises et européennes un engagement concret d'aide et de coopération comme l'annulation de la dette.
- faire vivre au quotidien la solidarité humaine sous ses multiples aspects.

Chacun peut manifester son soutien à ces objectifs en adhérant individuellement à ce Comité, en contribuant à créer un Comité local, de fac, de lycée autour de soi. Cela pèsera pour que la solidarité s'amplifie.

Je souhaite rejoindre le Comité national d'action pour la solidarité avec le peuple algérien

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Signature :

Talon à adresser à : « Comité national d'action pour la solidarité avec le peuple algérien »
 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 PARIS



Intervention de Daniel Colliard à la porte des Chantiers de l'Atlantique

Daniel Colliard, député maire communiste du Havre est venu à Saint-Nazaire, le 12 janvier, rendre compte aux salariés des chantiers, et à leurs organisations syndicales de son intervention à l'Assemblée nationale sur l'accord OCDE.

Lors de sa rencontre avec la presse, il a souligné que cet accord qui condamne une activité économique d'intérêt national, signé par le gouvernement Balladur alors qu'une large majorité de députés venait de lui demander de s'y opposer fermement, pouvait être remis en cause par les salariés et la population, c'est une question de rapport de forces.



Pendant la conférence de presse.

Le 19 décembre l'Assemblée Nationale a débattu de l'accord international sur la construction navale.

J'y étais. Voilà ce que j'ai dit au nom du groupe communiste :

Cet accord est inacceptable. Il supprime les aides directes à la construction navale telles qu'elles se pratiquent dans notre pays. Mais il laisse intactes les mesures protectionnistes des Etats-Unis. Il permet à la Corée du Sud de continuer d'accroître ses capacités de production alors que le sud-est asiatique accapare déjà plus de 50 % du marché mondial.

Il maintient toutes formes d'aides financières indirectes qui se pratiquent à l'étranger.

Il ne prévoit aucune mesure contre le dumping sur les monnaies que pratiquent certains pays et qui cassent, artificiellement les prix.

Le gouvernement, quelques semaines avant, faisait les déclarations les plus fermes contre ce projet d'accord.

Or, le 19 décembre il se trouvait alors qu'une large majorité s'était dégagée à l'Assemblée Nationale pour lui demander de s'y opposer fermement. Il a ainsi bafoué la représentation nationale.

Alors pourquoi ?

Parce que le gouvernement n'entend pas davantage conduire de politique nationale en matière maritime que dans tous les autres domaines.

Son credo, c'est Maastricht avec la libre circulation des capitaux dans le monde et la concurrence déloyale. Cet accord en est l'illustration.

A l'Assemblée Nationale, le rapporteur, hostile et pourtant de Droite, a pu dire que cet accord était dicté par les Etats-Unis.

C'est un mauvais coup mais la cause n'est pas perdue. Car, la demande mondiale en matière de construction navale est en hausse.

Vous disposez à Saint-Nazaire d'un outil performant que vous faites fonctionner avec compétence. Les finances du chantier sont saines. Le carnet de commande est garni.

Rien ne justifie donc le plan d'entreprise qui prévoit son éclatement et 1300 suppressions d'emplois.

Il faut obliger le gouvernement et la direction du groupe à utiliser l'argent public, non pour supprimer des emplois mais pour stabiliser et intégrer les emplois nombreux de la sous-traitance, pour augmenter les

salaires, pour élever la qualification d'ensemble et rendre ainsi les chantiers encore plus performants dans une compétition qui va devenir plus difficile.

Je vous invite aussi à réfléchir au contexte politique. Le 23 avril ce sera le premier tour des élections présidentielles. Le Parti Communiste et son candidat Robert Hue proposent une ferme défense de l'emploi et des activités industrielles de notre pays.

Ils proposent 1 000 F d'augmentation sur tous les salaires inférieurs à 15 000 F, ce qui ne représente que 5 % des disponibilités financières des chantiers.

Ils s'opposent résolument à toutes les mesures inspirées du traité de Maastricht qui portent atteinte à la souveraineté et à la grandeur de la France.

Ils préconisent une politique de développement basée sur la satisfaction des besoins des familles et du pays. Robert Hue est le seul à formuler ces propositions novatrices en rupture avec la politique de la droite et celle mise en œuvre par les gouvernements successifs depuis 10 ans.

Robert Hue est à votre disposition pour exprimer tout à la fois votre protestation et votre volonté de changement. Donnez-lui la force de vos suffrages car le cours de la politique par la suite, quelles que soient les circonstances, sera nécessairement influencé par la volonté de changement que vous aurez ainsi exprimée.



Avec les salariés des Chantiers.

humanitédimanche

Robert Hue en direct avec les lecteurs

Chaque semaine jusqu'à l'élection présidentielle le candidat communiste Robert Hue répondra aux questions des lecteurs de l'Humanité-Dimanche.

Chaque semaine par ce dialogue, des arguments, des questions-clés, des propositions seront mise en débat, la réflexion des électorales et des électeurs sera sollicitée.

Posez vos questions à Robert Hue

Téléphone ou fax : 49.22.72.57

3615 HUMA

Courrier Humanité-Dimanche

32, rue Jean Jaurès

93528 Saint Denis cedex



SARL POMPES FUNEBRES ATLANTIQUE

Patrick LE ROGNON

24 H sur 24 - 7 jours sur 7

40.01.86.88

- Organisation complète d'obsèques
- Démarches évitées aux familles
- Possibilité d'accès à la chambre funéraire
- Soins de conservation
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Contrat obsèques
- Tiers payant Mutualiste conventionné par Loire-Atlantique Mutualité

ST-NAZAIRE

5, Place F. Blancho

40.01.86.88

GUERANDE

16, rue du Pavé de Beaulieu

40.62.03.36

TRIGNAC

Amarillys

40.01.86.88

LA BAULE

Av. des Tbis

Av. des Pétrels

40.11.07.84

LA SECTION PCF ST NAZAIRE

organise un

SUPER LOTO

Dimanche 19 Février

à 14 h 30

Salle Jean-Moulin

à Bellevue

MONTOIR

avec de superbes et nombreux lots

BAR - PATISSERIE - CAFE

CUISINES SCHMIDT

CENTRE CONSEIL
S.A. Alain GREGOIRE

48, Bd. Victor-Hugo
44600 ST NAZAIRE
Tél. 40.66.33.64 - Fax : 40.01.84.46.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Comptes arrêtés au 18 janvier 1995

Elus communistes
BATZ-SUR-MER : Pierre
LE BERCHE 1 000 F.

Vétérans du parti : Gisèle
GIRAUDET 300 F.

Membres du comité fédé-
ral : Pierre RIOU 200 F,
Jean-Claude SALOMON
200 F, René GUILBAUD
400 F.

**SECTION
DE NANTES**

Dons des cellules : ROIS-
NET 2 200 F, CASANOVA
2 000 F, HALVEQUE
300 F, TOUSSAINT
1 500 F, VAILLANT-
COUTURIER 1 500 F,
PERI-AUFFRET 1 055 F,
Julian GRIMAU (Bâtiment)
250 F, DAVID (Municipaux)
800 F, LANGEVIN (hôpital
Saint-Jacques) 1 000 F, A.
CROIZAT (sécu) 2 213 F.

Versements sur listes :
anonyme 200 F, Patrice
GOUIN 80 F, André
MARAST 200 F, TURPIN
(Breil) : M. LEGRIS 10 F,
anonyme 50 F, MOQUET :
Jeannine TROUILLARD
200 F, Jeanne JANTZEN
100 F, LE PAIH : Marcel
LEANDRE 200 F, Sylvain
CHENEAU 100 F.

GORKI : M. NORMIER
100 F, Simone et Jean FOU-
CHER 125 F.

**SECTION DE
SAINT-NAZAIRE**

Dons des cellules : TENINE
1 500 F, IMMACULEE
580 F, KERLEDE 450 F,
DERMURIE 500 F,
RICHARDIERE 250 F.
Versements sur listes :
Maurice ATHIMON 100 F,
Denis FRAIX 500 F.
TENINE : Jeanine MAHE
300 F.

**SECTION DE
LA BASSE-LOIRE**

Membre du comité de sec-
tion : Henri RADIGOIS
100 F.

**SECTION REZE-
SUD LOIRE**

Dons des cellules : SNIAS
Bouguenais 3 000 F.
Versements sur listeS :
DUCLOS (Chevrolière) : un
camarade 100 F. SNIAS :
Edouard LE BRIZAUT
200 F.

**SECTION
SAINT-SEBASTIEN**

Dons des cellules :
MOQUET (Sorinières)

610 F, BOUVIER 1 500 F,
Section 5 000 F.
Versement sur liste : COM-
MUNAUX : Jean-Paul
BAZANTAY 500 F.

**SECTION
SAINT-HERBLAIN
GESVRES
ET CENS**

Dons des cellules :
RENAULT 100 F.
MEMBRES DU COMITE
DE SECTION : Noël CER-
CLE 100 F.

**SECTION DE LA
PRESQU'ILE
GUERANDAISE**

Dons des cellules :
MOGUENOT (Pornichet) :
500 F.

**SECTION DU
PAYS DE RETZ**

Dons des cellules : Robert
ALBERT (Saint-Brévin)
2 000 F, Marcel CACHIN
(Bourgneuf) 600 F.
Versements sur listes :
PREFAILLES : Jean GROL-
LIER 150 F.

CALENDRIER DU JARDINIER



FÉVRIER - En pleine terre

Ail - Chicorée sauvage - Echalotes -
Laitues de printemps - Oignons jaune
paille - Oignons de Mulhouse (pulpes)
- Persil - Poireaux - Pois hâtifs à grains
ronds - Radis.

Sous châssis

Carottes hâtives - Choux-fleurs hâtifs
- Choux de pommes - Oignons blancs
- Melons - Poireaux - Radis - Tomates.

Sous châssis

Céleri - Chicorées frisées - Pommes
de terre germées - Tomates - Haricots
pour filets.

Coreopsis Godétias Ipomées - Julienne
de Mahon - Gypsophiles - Mufliers -
Oeillets divers - Pieds d'alouette - Pois
de senteur - Reines-marguerites - Sca-
bieuses - Silènes - Soucis - Thalspis -
Zinnias.

Poireaux - Pois ronds et sucrés - Pom-
mes de terre - Radis.

Sous châssis

Aubergines - Courges - Melons -
Potirons.

Coquelicots - Coréopsis - Cosmos -
Eschscholtzia - Gaillardes - Giroflées -
Codélias - Gypsophiles - Immortelles -
Ipomées - Juliennes - Lin rouge -
Mufliers - Oeillets divers - Phlox - Pois
de senteur - Pourpier - Pylèthre -
Reines-marguerites - Réséda - Rose
d'Inde - Salpigolisis - Sauges - Scableu-
ses - Silènes - Soucis - Thalspis -
Zinnias.

MAI - En pleine terre

Artichauts - Betteraves - Cardons -
Carottes - Céleri - Chicorées sauvages
- Endives - Choux navets - Ciboulette -
Concombres - Cornichons - Courbes -
Epinards d'été - Haricots - Laitues -
Melons - Navets - Oseille - Persil - Pis-
senlits - Poireaux - Pois - Potirons - Radis
- Salsifis - Tétragone - Thym - Tomates.
Oeillets - Pavots - Pétunias - Phlox -
Pieds d'alouette - Pourpier - Primevè-
res des jardins - Pyrèthre - Reines-
marguerites - Réséda - Ricin - Rose
d'Inde - Rose trémière - Salpiglossis -
Sauges - Scableuses - Silènes - Solci-
- Soucis - Thalspis - Verveine - Violet
tes - Zinnias.

JUIN - En pleine terre

Betteraves - Cardons - Carottes -
Céleri - Cerfeuil - Chicorée - Concom-
bres - Cornichons - Epinards - Haricots
- Laitues - Oseille - Persil - Pissenlits
- Poireaux - Pois - Persil - Scorsonères.
Alysses - Amarantes - Ancolies - Ané-
mones - Balsamines - Campanules -
Capucines - Centaurées - Célosie -
Chrysanthèmes - Clarkias - Cobées -
Coréopsis - Eschscholtzias - Gaillardes
- Giroflées - Godétias - Gypsophiles.

**PÉPINIÈRES
ENVIRONNEMENT
SERVICES**



UNE GAMME COMPLETE
DE VÉGÉTAUX

**CRÉATION ET ENTRETIEN
DE PARCS ET JARDINS**

Les Six Chemins
Route de la Côte d'Amour
ST-NAZAIRE - , 40.53.00.27

En pleine terre

Pois de senteur.

MARS - En pleine terre

Ail - Echalotes - Choux cabus et Milan
- Carottes - Chicorée - Choux-fleurs -
Ciboule - Ciboulette (plants) - Echalo-
tes - Epinards d'été - laitues de printemps
et d'été - Laitues romaines - Navets -
Oignons blancs et jaunes - Oseille - Per-
sil - Poireaux - Pois ronds et ridés - Pom-
mes de terre hâtives - Radis - Salsifis.

Sous châssis

Balsamines - Bégonias - Gobées -
Gaillardes - Hélotropes - Ipomées à
grandes fleurs - Oeillets divers - Pétu-
nias - Sauges.

AVRIL - En pleine terre

Artichauts (œilletons) - Asperges (grif-
fes) - Betteraves - Carottes - Céleris -
Chicorées - Choux-fleurs - Choux navets
- Ciboule - Ciboulette - Epinards - Estra-
gon - Fraisiers - Haricots - Laitues -
Navets - Oignons - Persil - Pissenlits -

LEROUX
VOTRE GRINETIER
DISTRIBUTEUR DES GRAINES
VILMORIN

JARDINERIE LEROUX, route de Pornichet
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.70.29.72

**LA PUBLICITÉ
FAIT VENDRE
FAITES CONFIANCE
A VOS ANNONCEURS**